

**DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU CDEN DU
DEPARTEMENT DE L'ISERE DU 20 FEVRIER 2025**



Madame la Préfète,

Monsieur le Dasein,

Madame la vice-présidente du conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN 38,

Le 11 février dernier, jour anniversaire des 20 ans de la loi handicap de 2005, l'Unsa Education avec l'intersyndicale appelaient à un rassemblement devant le rectorat à Grenoble pour demander des moyens pour permettre l'accueil des élèves porteurs de handicap dans des conditions dignes dans toutes les écoles et établissements de l'académie. Il faut, en effet, mettre fin à la souffrance de ces élèves, de leur famille et des personnels, en offrant des réponses adaptées aux besoins criants liés à l'inclusion.

La transformation des PIAL en PAS, alors que les PIAL ont montré toutes leurs limites, pourraient constituer un autre point d'appui à condition que le nouveau dispositif réponde à certaines exigences, notamment celle d'avoir des personnels enseignants spécialisés et médico-sociaux en nombre suffisant pour couvrir tous les secteurs. L'UNSA Education suivra avec intérêt l'expérimentation voulue par la rectrice dès la rentrée 2025 dans l'académie et sera vigilante à ce que la prise en charge des élèves nécessitant un accompagnement individualisé soit effective et pérenne.

En ce qui concerne le 1er degré dans notre département, les créations de 2 ULIS école, de 2 postes de référents ASH, d'une unité d'enseignement, de 10 postes de remplaçants supplémentaires pour permettre l'accélération de la formation EBEP et de 2 dispositifs expérimentaux « RESPIRE », sont aussi des signaux positifs même si compte tenu des effectifs d'élèves concernés, ils risquent fort d'être encore insuffisants.

Avec les 13 ETP que l'académie a à rendre nationalement et les 20 postes dédiés à l'expérimentation PAS, l'Isère doit remettre 25 postes au pot commun. Comme l'an dernier, nous déplorons ces retraits d'emplois qui accentueront les tensions, alors que le maintien des moyens aurait permis l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des priorités nationales.

Ainsi, c'est à nouveau plus de 80 postes qui sont proposés à la fermeture dans ce projet de carte scolaire pour la rentrée 2025. Pour l'UNSA Education, ce n'est toujours pas un bon signal donné à nos collègues.

Lors du groupe de travail du 4 février et du CSA SD du 11 février derniers, vous nous avez présenté, Monsieur le Dasein, votre méthode de travail et les orientations que vous avez

souhaité prendre. Comme nous vous le faisons savoir depuis 2 ans, si l'on peut partager votre souhait d'abaisser le nombre d'élèves par classe partout dans le département et pour tous les niveaux, nous restons toujours plus que réservés sur les glissements demandés aux équipes, d'élèves de GS vers une classe de CP. En effet, les conditions d'accueil des GS ne sont pas toujours réunies, dans les faits, afin que les élèves de GS y trouvent tout ce que l'on attend d'une 3ème année de maternelle.

D'autre part, nous restons vigilants sur le fait qu'il ne peut y avoir de pression mise sur certaines équipes pour qu'elles acceptent la classe de GS/CP.

La préparation de la rentrée dans le second degré se fait sur la base de la création de + 324 ETP au lieu des 181 suppressions d'emplois initialement prévues par le gouvernement BARNIER. Dans notre académie, la dotation positive de 16 ETP dans un contexte de baisse démographique pourrait être actée positivement si les collèges ne subissaient pas à nouveau une baisse drastique des moyens avec la perte de 59 ETP ! Comment, sans moyen, accompagner dignement les élèves dans leurs apprentissages ? Les annonces de la ministre pour le collège, qui illustrent à merveille la philosophie du « en même temps » chère au président de la République, sont non seulement contradictoires mais surtout frileuses. Maintenir coûte que coûte un Choc des savoirs mal ficelé et qui s'oppose à l'École de la République, tout en actant son abandon partiel, c'est NON ! Ce qui s'impose, c'est redonner au collège ses moyens et son autonomie, conditions nécessaires à la mise en œuvre de dispositifs intelligents pour faire réussir tous les élèves, sans les trier, ni les opposer. L'opportunité de la baisse démographique aurait dû être saisie en ce sens.

L'UNSA Éducation rappelle son opposition au financement des groupes de besoin.

Concernant la dotation des collèges de l'Isère, la baisse démographique s'élève à près de 800 élèves et c'est l'équivalent d'une vingtaine de divisions qui fermeront à la rentrée. Du point de vue des personnels, c'est l'équivalent de 30 ETP que les collèges perdront. Comment croire dans ce contexte à une réelle autonomie des établissements. Quel dispositif pédagogique peut-on mettre en place avec des moyens si contraints. La marge de 3h par division théorique permet tout juste de mettre en place les enseignements obligatoires.

Pour conclure, alors que l'Education Nationale a connu une valse de ministres sans précédent, l'UNSA Éducation réaffirme qu'une politique éducative cohérente, respectueuse des personnels et des élèves, ne peut se baser sur des réformes précipitées et sans moyens.

Il est nécessaire de prendre du recul, de stabiliser notre système et de faire en sorte que les agents de l'Éducation nationale bénéficient des conditions de travail dignes et des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission.

Pour l'UNSA Education 38 : Odile Bourde et Serge Ravel